



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

Mode urbain, terroir de vie!

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

SÉANCE DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2024

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Affaires du Conseil
 - 4.1 Procès-verbaux
 - 4.1.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2024
 - 4.2 Entente sectorielle de développement pour l'économie et la main-d'œuvre en Montérégie 2025-2026
 - 4.3 Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec (SQ)
 - 4.4 Élus(es) pour bâtir nos régions – Déclaration
 - 4.5 Nomination au sein du Bureau des délégués des cours d'eau
5. Affaires courantes
 - 5.1 Nomination mandataire – Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2024-2027
6. Ressources financières et matérielles
 - 6.1 Détermination de montants réservés à des fins particulières : excédent de fonctionnement affecté
 - 6.2 Bordereau des comptes à payer

.../2

- 6.3 Rapport d'activités pour le Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 : adoption
- 6.4 Prévisions budgétaires pour l'année 2025
 - 6.4.1 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025
 - 6.4.2 Répartition des dépenses par municipalité
- 7. Comités de la MRCVR
- 8. Aménagement du territoire et mobilité
 - 8.1 Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 8.1.1 Ville de Beloeil : Règlement numéro 1667-123-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 1667-00-2011 afin de modifier les usages permis dans la zone C-109
 - 8.1.2 Ville de Carignan :
 - 8.1.2.1 Règlement numéro 483-36-U modifiant le règlement de zonage numéro 483-U
 - 8.1.2.2 Règlement numéro 543 (2022)-3 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 543 (2022)
 - 8.1.3 Ville de Chambly :
 - 8.1.3.1 Règlement numéro 2024-1430-02A modifiant le règlement numéro 2020-1430 du Plan d'urbanisme de la Ville de Chambly visant la concordance des règlements à la suite de la modification du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (SAD) par son Règlement numéro 32-23-38
 - 8.1.3.2 Règlement numéro 2024-1431-32A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à ajouter à la zone agricole A-005 correspondant au 3718, chemin de la Grande-Ligne, l'usage d'entreposage commercial et industriel ainsi que certains usages de commerces de faibles nuisances

- 8.1.4 Ville de McMasterville : Règlement numéro 388-11-2024 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 388-00-2008 de la Ville de McMasterville afin d'abroger le Programme particulier d'urbanisme de la gare de McMasterville, de modifier les grandes affectations du sol afin de permettre la fonction industrielle et agrandir la fonction conservation sur une partie du territoire et effectuer divers ajustements au règlement
 - 8.1.5 Ville d'Otterburn Park : Règlement numéro 431-48 modifiant le règlement de zonage numéro 431 afin de modifier la distance entre le toit et l'avant-toit faisant corps avec le bâtiment principal et la limite de terrain pour la zone H-102
 - 8.2 Nomination – Comité du Fonds de microcrédit agricole de La Vallée-du-Richelieu (FMAVR)
 - 8.3 Partenariat au programme ALUS Montérégie
 - 8.4 Municipalité de Carignan : Demande de dérogation mineure 2024-089 – Lot 3 036 789 – 2921, chemin Bellerive – Implantation d'une piscine creusée
 - 8.5 Formation d'un comité de sélection interne et de la grille de sélection pour l'appel d'offres public pour l'étude de préprojet d'une passerelle de transport actif, au-dessus de la rivière Richelieu, entre les villes de McMasterville et d'Otterburn Park
 - 8.6 Schéma d'aménagement et de développement (SAD) – Règlement numéro 32-24-41 modifiant le Règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'aménagement révisé, afin de modifier les dispositions relatives aux panneaux-réclames sous certaines conditions : avis de motion, présentation et adoption du projet de règlement
 - 8.7 Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Ville de Mont-Saint-Hilaire – Dossier 446912 – Recommandation
9. Développement
- 9.1 Culturel
 - 9.1.1 Nouvelle Entente de développement culturel pour les années 2025 à 2027 : renouvellement
10. Environnement
- 10.1 Gestion des matières résiduelles – Écocentre régional – Entente de site de collecte pour les contenants pressurisés à usage unique – Association pour la Gestion Responsable des Produits (AGRP)

- 10.2 Engagement rivière Richelieu : dépôt du projet Signature innovation au Fonds régions et ruralité (FRR)
- 10.3 Écocentre régional – Vente des métaux usagés récupérés pour l’année 2025 : octroi de contrat
- 10.4 Programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) – Planification et mise en œuvre de projets issus des plans climat – Convention d’aide financière – Accélérer la transition climatique locale (ATCL) – Appel de projets volet 2 – Autorisation de signature
- 11. Sécurité incendie et civile
- 12. Réglementation
 - 12.1 Règlement numéro 86-24-6 modifiant le Règlement numéro 86-20 relatif à la tarification pour les biens et les services de la MRC de La Vallée-du-Richelieu : adoption
- 13. Ressources humaines
 - 13.1 Confirmation d’emploi – Statut permanent pour l’emploi de coordonnateur(-trice) en développement économique
 - 13.2 Confirmation d’emploi – Statut permanent pour l’emploi d’agent(e) d’aide aux entreprises
 - 13.3 Politique d’organisation du travail : Révision
 - 13.4 Adoption de la nouvelle Politique de développement des compétences de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR)
 - 13.5 Modification de l’organigramme
- 14. Sujets devant faire l’objet d’une décision du Conseil
- 15. Demandes d’appui
 - 15.1 Plan régional des milieux naturels : Demande d’appui de Connexion Nature pour la proposition d’aire protégée PR-0722274, à Saint-Charles-sur-Richelieu
 - 15.2 Résolution d’appui – Déclaration d’engagement – Sommet sur la démocratie municipale
- 16. Divers

17. Interventions de l'assistance

18. Clôture de la séance

Evelyne D'Avignon
Directrice générale et greffière-trésorière

NOTE : Cet ordre du jour peut être modifié lors de la séance.
La séance débute à 19 h.